

La dune sera-t-elle interdite aux promeneurs ?

LES SERVICES techniques de la commune ont eu en charge de couper toute la haie de thuyas longeant le chemin qui mène à la chapelle Saint-Louis. Il fallait les abattre car la municipalité désire installer une future aire de jeux inclusive, située derrière la gare de Carteret.

Sur une initiative de Jean-Pierre Lequertier, adjoint aux travaux, ces thuyas coupés ont été valorisés dans le cadre de la réfection de la dune de Carteret.

Comment fixer le sable ?

Réutiliser ces branchages coupés afin de reengraisser la dune de Carteret avec le sable éolien, telle a été l'idée de la municipalité. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Thomas Guérin.

« Les branchages ont été

transportés et disposés sur le versant ouest de façon à fixer le sable de volage », déclare la mairie.

« Cette barrière de bois ainsi créée va renforcer la dune par l'accumulation de sable. Ces travaux sont réalisés à l'initiative de la commune avec un appui technique de la Direction départementale des territoires et de la mer qui nous ont conseillé sur les aspects techniques de mise en œuvre : sens de pose, côtes altimétriques. » En espérant que cette technique de confortement écologique et novatrice permettra à la dune de se reconstituer.

D'autres mesures envisagées

La municipalité réfléchit également à d'autres mesures parallèles complémentaires comme l'interdiction d'accès de la dune aux piétons, la mise en place de fascines et la plantation d'oyats.



→ Les thuyas ont été disposés sur le versant ouest de la dune de Carteret.